

Compilation de documents et d'outils d'aide à la préparation de l'évaluation d'école

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

A- Le cadre d'évaluation des écoles (documents en téléchargement)

- 1- [Cadre d'évaluation des écoles](#)
- 2- [Guide de l'auto-évaluation](#)
- 3- [Cahier des charges de l'Évaluation Externe](#)
- 4- [Charte de déontologie de l'Évaluation Externe](#)
- 5- [Guide méthodologique](#)
- 6- [Les 50 mots de l'évaluation suggérés par le CEE](#)

B- Le Parcours Magistère en libre accès

Le parcours a été construit par l'Institut des Hautes Études de l'Éducation et la Formation (IH2EF) avec le concours du Conseil d'évaluation de l'École (CEE). Son objectif consiste à donner les principaux éléments de connaissance facilitant la mise en œuvre de l'évaluation que vous soyez membre d'une école évaluée (directeur, enseignants, etc.) ou en situation de participer à l'évaluation d'une école (directeur, inspecteur, conseiller pédagogique, etc.).

- L'essentiel : 2h30 pour s'appropriier les enjeux et la méthodologie de l'évaluation.
- Pour aller plus loin : 30 min pour consulter des ressources et des témoignages pour nourrir la réflexion.

Accéder au parcours : [Parcours Magistère dédié à l'Évaluation d'école](#)

C- La chronologie d'une évaluation d'école

Le pas à pas d'une évaluation d'école : qui fait quoi, quand ? [Téléchargement du document de synthèse](#)

D- Le guide de l'auto-évaluation

Le guide de l'auto-évaluation reprend la démarche d'auto-évaluation (page 2), les attendus (page 4) et le contexte de l'école (interne, externe et contexte de crise) (page 6).

Il liste ensuite domaine par domaine les points sur lesquels il convient de s'interroger, et les points sur lesquels doit porter le bilan du domaine (page 7). Enfin, il détaille le contenu du rapport d'auto-évaluation en listant les cinq parties autour desquelles ce rapport devra s'organiser

[Téléchargement du document de synthèse](#)

E- Les boîtes à outils pour les 4 domaines

Le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) met à disposition des établissements les boîtes à outils de questions évaluatives. Ces outils n'ont pas vocation à normer leur démarche mais à les aider en leur proposant des pistes pour alimenter leur propre réflexion. Leur utilisation ne revêt aucun caractère obligatoire et ils ne se substituent nullement aux outils produits dans les académies ou les établissements. Ces documents sont en outre adaptables au contexte de chaque établissement.

[Téléchargement du document « la compilation des boîtes à outils « école » pour les 4 domaines »](#)

F- Les indicateurs possibles / ARCHIPEL - ONDE

1- ARCHIPEL

IPS des établissements, répartition des élèves selon le milieu social et le genre, résultats des évaluations nationales, parcours et mobilité des élèves... tous les indicateurs actualisés sont disponibles sur **Archipel**.

L'application ARCHIPEL a remplacé APAE-1D et APAE-2D depuis la rentrée scolaire 2023. Le service statistique a créé une section EDULINE dans laquelle vous pouvez dès à présent retrouver : la présentation d'Archipel, des tutos et des guides d'utilisations, les nouveautés et actualités de l'application...

Cette section a pour vocation d'accueillir des capsules adaptées à vos besoins d'utilisateurs.

Pour accéder à la section Eduline : Accueil / Info pratiques / Documentation informatique / Enquêtes et pilotage / ARCHIPEL

Vous pouvez retrouver l'application sous EDULINE : Eduline>Enquêtes et Pilotage > Aide au Pilotage et à l'Auto-Evaluation des établissements du 1er degré (Population scolaire, caractéristiques des élèves, des personnels, moyens de fonctionnement...)

2- ONDE

Le Directeur d'école peut également utiliser de nombreux indicateurs à sa disposition dans le pilotage de l'école. (Effectifs ; %filles-garçons ; année de retard ou d'avance ; nombre de PPRE, de PPS, de PAP, de PAI ; fréquentation scolaire ; résultats aux évaluations nationales (par niveau, par domaine) ; incivilités et/ou faits établissement ; nombre de réunions d'équipe éducative...).

G- Des retours d'expérience sur l'auto-évaluation (témoignages)

Ces courtes vidéos proposent le témoignage d'un directeur d'école sur l'organisation de l'auto-évaluation au sein de l'école, sur le déroulement des visites de l'équipe d'évaluateurs externes et sur leur restitution et un témoignage sur les règles à retenir pour mener une auto-évaluation.

1- [Le rôle et la place des acteurs - le rôle du directeur](#) (Vidéo)

2- [Retour d'expérience sur l'auto évaluation les règles à retenir](#) (Vidéo)

H- Pour aller plus loin : sitographie conseillée

1- APAE : un outil de tableau de bord pour votre école :

<https://tice.etab.ac-lille.fr/2020/06/25/apae-un-outil-de-tableau-de-bord-pour-votre-ecole/>

2- Le pilotage pédagogique au service de la réussite des élèves (dossier proposé par l'IH2EF)

<https://www.ih2ef.gouv.fr/pilotage-pedagogique>

Source : <https://www.education.gouv.fr/conseil-d-evaluation-de-l-ecole-l-evaluation-des-etablissements-340814>

Le Numérique pour Piloter, Enseigner et Apprendre.

Document formalisé le 08 janvier 2024



Pascal CORNELIE
Conseiller pédagogique
Enseignement et Numérique
pascal.cornelie@ac-guadeloupe.fr